

d'agriculture parmi les propriétaires des parcelles incluses dans le périmètre de remembrement.

Le Conseil Municipal est invité à désigner 3 propriétaires, exploitants ou non, dont les propriétés sont incluses dans le périmètre de remembrement et à proposer 3 autres propriétaires à la chambre d'agriculture.

Le conseil municipal après avoir entendu les explications de son président nomme les personnes suivantes pour siéger au sein de cette association foncière :

- Monsieur Pierre BERGERAT
- Monsieur Gérard LACAÏLLE
- Monsieur Olivier GALLOIS

Le conseil municipal propose à la chambre d'agriculture les personnes suivantes :

- Edmond GHESTEM
- François GHESTEM
- Michel SOUILLARD

QUESTIONS DIVERSES :

Le maire fait part au conseil municipal de l'avancée des différents projets et travaux en cours concernant :

- L'enfouissement des réseaux rue de la Gare,
- La prise en charge du coût des travaux liés au pluvial par TCM sur le projet de réfection du chemin des menuisiers,
- La possibilité de s'inscrire pour recevoir par sms les informations de la commune et/ou de l'ACMSH,
- Le dossier concernant l'achat de la propriété située 25 rue Hugues de Payns est en cours chez le notaire,

